





de Lam, mort au service de cest Estat; Comme  
pour estre gentilhomme ne en ceste Province  
son Pere ayant comparu parmy les Nobles  
aux assemblees de Messieurs les Estats  
Et qu'il tient sa Compagnie sur ceste repartition  
Vous suppliant doncq, Monsieur, bien humblement  
qu'il vous plaise l'avoir aupres de Lad.  
Esse en si bonne, & favorable recom-  
mandation, qu'il s'en puisse demeurer  
vire redevable, & s'en acquitter deüem-  
ment avec contentement. Ainsi comme ie me  
tiens desia vouë, & acquis, apres mes  
humbles baise mains, & recommandations  
avoir bonne grace, pour

Conseiller

Vostre bien humble serviteur

J. van der Meer

A Amst. le 29. de  
Jung. 1620.



ce  
v  
v

m<sup>c</sup>  
ce

m



Monsieur

Monsieur Huygens, Sr.  
Secrétaire à Son Ex<sup>te</sup> Gr<sup>de</sup>

7. Jul. 28.

à la Haye

